

N° 2.

Naissance de
Lecoutre
Alice Augustine
Flora.

Légitime
délivré à Boulogne
le 30. 10. 65

sement de Boulogne, 10^e. Département du Pas-de-Calais a comparu Joseph Lecoutre âgé de trente et un ans, ménager domicilié à Beuvraques, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il a déclaré être né de lui en sa demeure en cette commune, aujourd'hui à quatre heures du soir et de dame Marie Duquois, âgée de vingt-neuf ans, ménagère son épouse, auquel enfant il a été donné les prénoms de Alice, Augustine, Flora. Les dites présentations et déclarations ont été faites en présence de Cop Joseph, âgé de trente-neuf ans, habitant et Coulier Jules instituteur âgé de trente-quatre ans, tous deux domiciliés en cette commune, et ont les comparant et témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

Cop Joseph J. Coulier
J. Perlingues

N° 3

Naissance de
Cop
Germaine Yvonne
Marie.

Légitime.

L'An mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le sixième jour du mois d'août à dix heures du matin par devant Charles Verlingue Jules, Maire, Officier de l'état-civil de la Commune de Beuvraques canton de marais arrondissement de Boulogne 10^e. Département du Pas-de-Calais a comparu Cop Joseph, âgé de trente-neuf ans habitant domicilié à Beuvraques, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il a déclaré être né de lui en sa demeure, née en cette commune aujourd'hui à quatre heures et demie du matin et de dame Pôlé Sophie, âgée de trente-quatre ans, ménagère son épouse, auquel enfant il a été donné les prénoms de Germaine, Yvonne, Marie. Les dites présentations et déclarations ont été faites en présence de Roches Albert âgé de quarante-huit ans, cultivateur et de Coulier Jules instituteur, âgé de trente-quatre ans, tous deux domiciliés en cette commune, et ont les comparant et témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

J. Coulier Roches
J. Perlingues Cop



N° 4.

Naissance de

Lecoutre

Légitime.

l'An mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le dixième jour du mois de novembre, à dix heures du matin, par devant Charles Verlingue Jules, Maire, officier de l'état-civil de la Commune de Beuvraques, canton de marais, arrondissement de Boulogne 10^e. Département du Pas-de-Calais a comparu Lecoutre Alfred Domate, âgé de trente ans, ménager, domicilié à Beuvraques, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il a déclaré être né de lui en sa demeure, née en cette commune, hier onze novembre à dix heures et demie du soir et de dame Hermoult Flora, soubrette, âgée de trente et un ans, ménagère, son épouse, auquel enfant il a été donné les prénoms de Alfred, André, Florent. Les dites présentations et déclarations ont été faites en présence de Cop Joseph, âgé de trente-neuf ans, habitant et de Coulier Jules, instituteur, âgé de trente-quatre ans, tous deux domiciliés en cette commune, et ont les comparant et témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

Cop J. Coulier
Lecoutre J. Perlingues

Et ont été le présent registre aux actes de baptêmes contenant quatre actes, par Charles Verlingue Jules, Maire, Officier de l'état-civil de la Commune de Beuvraques, le trente et un décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Le Maire
J. Verlingues

Cadre alphabétique des actes de naissances contenus dans le présent registre pour l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

N° d'ordre.	Dates des actes.	Noms et Prénoms des nouveaux-nés	N° des actes.
1	23 janvier.	Heuchin Adolphe Victor Raymond.	1
2	12 novembre.	Lecoutre Alfred André Florent.	4
3	11 mai.	Lecoutre Alice Augustine Flora.	2
4	6 août.	Cop Germaine Yvonne Marie.	3.

Certifié exact par Charles Verlingue Jules le premier janvier mil neuf cent. Le Maire
J. Verlingues